
M.E.S., Numéro 134, Vol. 2, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mis en ligne : le 25 juin 2024



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, mai - juin 2024

CLIMAT DES AFFAIRES ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN RD. CONGO :

Analyse des caractéristiques environnementales

par

Edouard LOKALE LOWO

*Apprenant, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa*

Vincent SHAKO KASENDE

*(Tous) Chefs de Travaux, Université Notre-Dame de Tshumbe,
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion*

Résumé

L'environnement de l'entreprise présente des opportunités et des menaces auxquelles il appartient aux dirigeants de l'entreprise de prendre des mesures adaptées. En R.D. Congo, le climat des affaires étant défavorable, il paraît difficile de voir ce secteur connaître un essor considérable, capable de contribuer de manière attendue au développement socio-économique du pays.

Comme le témoigne le rapport de la Banque Mondiale sur le Doing Business, les indicateurs retenus classent la R.D. Congo dans une situation défavorable. Cependant, les efforts constants s'entreprennent au jour le jour pour tenter de changer la donne. Depuis un certain temps, l'amélioration du climat des affaires en R.D. Congo devient une préoccupation majeure pour les gouvernements afin de le rendre incitatif aux investisseurs et favoriser son développement. Une analyse des caractéristiques environnementales externes et internes permettra de cerner la situation.

Mots-clés : *climat des affaires, environnement, entreprises, développement*

Abstract

The business environment presents opportunities and threats for which it is up to the company's leaders to take appropriate action. In the Democratic Republic of Congo, the business climate is unfavourable, and it seems difficult to see this sector experiencing considerable growth, capable of contributing in an expected way to the socio-economic development of the country.

As shown by the World Bank's report on Doing Business, the indicators used rank the DR Congo in an unfavourable situation. However, constant efforts are being undertaken on a day-to-day basis to try to change the situation. For some time now, improving the business climate in DR Congo has become a major concern for governments in order to make it an incentive for investors and promote its development. An analysis of external and internal environmental characteristics will help identify the situation.

Keywords : *business climate, environment, companies, development*

INTRODUCTION

La façon de percevoir plusieurs domaines d'ordre réglementaire et institutionnel permet d'évaluer la satisfaction des entrepreneurs concernant l'environnement dans lequel ils opèrent. Quelques indicateurs partiels permettent, à première vue, de porter un jugement sur le climat des affaires dans un espace géographique donné. Il s'agit du climat politique, du climat social, de la situation sécuritaire, de la corruption et du financement bancaire. Le secteur privé, à travers les petites et moyennes entreprises et industries, constitue le moteur de l'économie congolaise. Les partenariats publics-privés et les investissements dans les secteurs des infrastructures, de la santé, de l'éducation, de l'agro-business ainsi que l'exploitation des ressources naturelles axée sur la transformation de la production sont les clés du développement de la RDC.

Aujourd'hui, le climat des affaires fait partie des priorités du Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour ses efforts au développement. Le Comité de Pilotage pour l'Amélioration du Climat des Affaires et des Investissements, structure technique du Gouvernement s'inscrit dans cette dynamique en identifiant les obstacles et entraves rencontrés par les entrepreneurs et en proposant au Gouvernement des mesures spécifiques à prendre dans le but de faciliter et de simplifier les procédures administratives et d'améliorer ainsi la perception et l'image de la RDC, notamment à travers les classements internationaux tel que le rapport Doing Business de la Banque Mondiale. La problématique liée à cette recherche est celle de savoir si le climat des affaires en RD Congo est favorable pour inciter les investisseurs étrangers et assurer son développement.

L'objectif est celui d'analyser les efforts et les implications du gouvernement pour l'amélioration du climat des affaires en RD Congo en recourant à l'analyse PESTEL de l'environnement et la matrice d'analyse

SWOT faisant ressortir ce qui ne marche pas et qui nécessite des réformes significatives. La compétitivité et la relance des activités économiques tous azimuts dans les provinces à travers l'entrepreneuriat local doivent soutenir la politique de stabilisation du cadre macroéconomique et permettre à terme une amélioration sensible du pouvoir d'achat et du bien-être de tous les congolais. La méthode analytique ainsi que la technique documentaire sont mises à contribution pour l'orientation de cette rédaction.

Cette réflexion est subdivisée en deux grands points, exception faite de l'introduction et de la conclusion. Le premier point aborde le cadre conceptuel et le second présente le climat des affaires pour le développement des entreprises en RD Congo.

I. CADRE CONCEPTUEL

1.1. NOTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

1.1.1. Définition

Pris dans son sens restreint, l'environnement peut se définir comme l'ensemble des facteurs externes et internes susceptibles d'influencer l'entreprise et son activité, c'est-à-dire l'ensemble des conditions physiques, économiques, sociologiques, politiques et institutionnelles à l'intérieur desquelles l'entreprise exerce son activité. Autrement dit, c'est l'ensemble des éléments qui constituent le cadre à l'intérieur duquel l'entreprise opère et qui ont un impact réel sur la réalisation de ses objectifs (de rentabilité, de croissance/développement, de survie/pérennité et d'autonomie) (Gamela, 2022, p. 5).

1.1.2. Typologie

Il existe dans la littérature une distinction entre les différents types d'environnements. Ainsi distingue-t-on l'environnement externe de l'environnement interne d'un côté, et l'environnement général et l'environnement spécifique de l'autre côté. (Gamela, 2022, pp. 5-9).

1.1.2.1. Environnement interne et environnement externe

Ci-après les éléments constitutifs comportant des aspects matériels et humains.

- L'environnement externe

L'environnement externe est constitué de l'ensemble des facteurs externes qui s'imposent à l'entreprise et sur lesquels elle ne peut agir directement. Concernant les éléments matériels de l'environnement externe, ils sont constitués de différentes caractéristiques suivantes : caractéristiques politico-juridiques, caractéristiques économiques, caractéristiques sociologiques, caractéristiques technologiques, caractéristiques écologiques et caractéristiques légales. Quant aux éléments humains de l'environnement externe, ils concernent les caractéristiques de l'ensemble des parties prenantes extérieures à l'entreprise ; à savoir les clients, les fournisseurs, les sous-traitants, les distributeurs, les banquiers, les concurrents, le mouvement consumériste, les syndicats, les ONG, les pouvoirs publics, les communautés locales et le public.

- L'environnement interne

L'environnement interne de l'entreprise décrit l'ensemble des facteurs, des fonctions ou sous-systèmes qui sont en relation entre eux à l'intérieur d'une entreprise et sur lesquels elle a une influence directe. Il comprend à la fois des aspects matériels (tous les paramètres qui sont sous le contrôle quasi-total de l'entreprise) et des aspects humains (toutes les parties prenantes internes à l'entreprise).

Tableau I. L'environnement de l'entreprise

	Environnement externe	Environnement interne
Aspects matériels	PESTEL = Caractéristiques : Politico-juridiques ; Economiques ; Sociologiques ; Technologiques ; Ecologiques ; Légales.	Mission, structure organisationnelle, savoirs, savoir-faire, savoir-être, compétences distinctives, avantages compétitifs, mode de gestion, communication, produits, services, résultats financiers.
Aspects humains	Clients, distributeurs, fournisseurs, sous-traitants, banquiers, concurrents, mouvement consumériste, syndicats, ONG, pouvoirs publics, communautés locales, public.	Actionnaires, dirigeants, administrateurs, personnes ressources, personnel, stagiaires, délégués du personnel.

1.1.2.2. Environnement général et environnement spécifique

L'environnement général ou macro-environnement peut se définir comme le contexte général au sein duquel l'entreprise évolue : il est constitué des caractéristiques générales de l'économie et de la société qui ont un impact réel sur l'entreprise du fait qu'elles exercent sur elle une véritable contrainte, mais sur lesquelles

l'entreprise n'a que très peu d'influence. Il est constitué des mêmes éléments que ceux qui composent l'environnement externe ci-dessus examiné. Quant à *l'environnement spécifique*, il peut se définir comme l'ensemble des éléments qui influencent directement l'entreprise et sur lesquels celle-ci peut aussi agir en retour de façon plus ou moins importante.

1.1.3. Eléments propices de l'environnement

Les principaux éléments d'un environnement propice à la croissance des entreprises sont : politique macroéconomique saine (politique monétaire, fiscale et commerciale), demande globale, structure et accessibilité des marchés, accès aux intrants et au crédit, infrastructures (par exemple, transports et communications), politiques appropriées de promotion de l'entreprise et contexte réglementaire favorable. La croissance rapide des économies d'Asie et d'Amérique latine montre qu'un tel environnement est essentiel à la croissance de l'entreprise et de l'emploi productif (BIT, 2006, p.4). L'analyse ou la matrice SWOT (S = *Strengths* = Forces, W = *Weaknesses* = Faiblesses, O = *Opportunities* = Opportunités, T = *Threats* = Menaces) est un des outils d'analyse stratégique qui a été mis au point par la *Harvard Business School* dans les années 1960. Elle comporte deux analyses : l'analyse interne et l'analyse externe comme le montre le tableau ci-après.

Tableau II. Matrice d'analyse SWOT

	Aspects positifs (pour la réalisation des objectifs)	Aspects négatifs (pour la réalisation des objectifs)
Eléments d'origine interne = Organisation	Strengths (S) (Forces)	Weakesses (W) (Faiblesses)
Eléments d'origine externe = Environnement	Opportunities (O) (Opportunités)	Threats (T) (Menaces)

L'analyse interne consiste à évaluer l'environnement interne de l'entreprise, c'est-à-dire ses ressources spécifiques sur le plan humain, financier, matériel et immatériel. Cette analyse permet de dégager deux éléments : les forces de l'entreprise (c'est-à-dire toutes les ressources dont elle dispose ou dont elle peut facilement disposer, ainsi que toutes les activités pour lesquelles elle excelle : ce sont donc les avantages dont elle dispose pour tirer profit des opportunités et limiter l'impact des menaces/contraintes) et les faiblesses de l'entreprise (c'est-à-dire toutes les ressources qui lui manquent et dont elle a besoin, ainsi que les activités qu'elle ne sait pas bien faire : ce sont donc les entraves qui l'empêchent de concrétiser les opportunités et la rendent plus vulnérable aux menaces/contraintes).

Quant à l'analyse externe, elle consiste à évaluer l'environnement externe général et spécifique de l'entreprise sur tous les plans (croissance, inflation, taux d'intérêt, crédit, emploi, coût des facteurs, concurrence, technologie, main-d'œuvre, législation, stabilité des institutions, indépendance de la justice, niveau et perception de la corruption, climat général des affaires, démographie,...). Cette analyse permet de dégager également deux éléments : les opportunités (c'est-à-dire les tendances et aspects positifs de l'environnement que l'entreprise peut exploiter) et les menaces/contraintes (c'est-à-dire les tendances et aspects négatifs de l'environnement contre lesquels l'entreprise doit se prémunir ou qu'elle doit contourner, mieux qu'elle devrait tout faire pour les transformer en opportunités).

1.2. Notions sur le climat des affaires

1.2.1. Définitions

Le climat des affaires, tel que défini dans le rapport sur le développement dans le monde (2005) de la BM, est un ensemble de facteurs spécifiques à un lieu qui déterminent les opportunités et les incitations pour les entreprises à investir d'une manière productive, se développer et créer des emplois (World Bank., 2005). Pour les décideurs, les chercheurs et les hommes d'affaires, ce concept désigne une gamme de facteurs spécifiques à un lieu donné qui déterminent les incitations offertes aux entreprises pour faire des affaires (Golubeva, 2017). Il est principalement utilisé pour soulever les problèmes liés aux réformes de la réglementation et aux questions d'engagement du secteur public.

Weaver et al. (2011) ont défini le climat des affaires comme étant l'environnement qui entoure les entreprises installées dans une zone géographique donnée dont les conditions et les circonstances ont un impact remarquable sur leurs succès ou leurs échecs. Cette définition se rapproche au mieux à cette recherche. Cependant, quelle que soit la définition retenue, le climat des affaires regroupe les conditions économiques locales qui favorisent ou retardent la croissance de l'entreprise. Autrement dit, c'est un ensemble des facteurs qui interfèrent pour encourager ou décourager les investisseurs. De ce sens, un bon climat se caractérise par

des coûts et des risques minimales et offre des perspectives de croissance et de développement pour les entreprises, notamment les PME (EL Moutaouil A., et Zaroual, F., 2021).

1.2.2. Les déterminants du climat des affaires

Il existe un ensemble de facteurs qui constituent des obstacles à la croissance des entreprises. Le financement inefficace, la réglementation inefficace, le respect des droits de propriété insuffisants ainsi que la mauvaise gouvernance telle que la corruption sont parmi des exemples de ces variables (Ayyagari et al., 2008). Actuellement, le Doing Business mesure la réglementation affectant douze domaines d'activité quotidiens : dix domaines sont inclus dans le score des facilités des affaires aux entreprises (Démarrage d'une entreprise, obtention des permis de construire, obtention de l'électricité, obtention de crédits, Enregistrement de la propriété, protection des investisseurs, paiement des impôts, application des contrats, le commerce transfrontalier et la résolution des faillites) ; les deux autres domaines concernent la réglementation relative à l'emploi de travailleurs et à la conclusion de contrats avec le gouvernement (World Bank, 2020). Il apparaît donc de la littérature sur le climat des affaires que plusieurs facteurs interagissent pour inciter ou dissuader les investisseurs et ces facteurs peuvent varier dans le temps et dans l'espace.

II. CLIMAT DES AFFAIRES ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN RDC

Un bon climat des affaires suppose l'action sur les contraintes et les obstacles qui empêchent la productivité des entreprises d'être aussi élevée qu'elle ne le serait autrement (Carlin et Seabright, 2008). Ainsi, selon Escribano et al. (2008), les principaux facteurs qui influent sur le climat d'investissement par leur impact sur les coûts sont : la corruption, les impôts, la charge réglementaire et l'ampleur de la bureaucratie en général, les marchés des facteurs (travail, matériaux intermédiaires et capital), la qualité des infrastructures, le soutien technologique et l'innovation, la disponibilité et le coût du financement. En effet, un climat des affaires de qualité doit disposer d'un système d'infrastructure abordable, faciliter l'accès au financement, avoir une main d'œuvre de qualité élevée et des institutions efficaces.

Selon le dernier rapport Doing Business publié (17^{ème} édition), rapport doing business 2020, la RDC occupe la 49^{ème} place au niveau africain et 183^{ème} place au niveau international. Le pays a simplifié la création d'entreprises en réduisant les frais de construction en société ; la sûreté des permis de construire a été améliorée en exigeant que les professionnels en charge de la révision des plans et les inspections soient des membres du nouvel ordre national des ingénieurs, et en introduisant une législation mettant en œuvre les inspections pendant la construction. La RDC a aussi baissé le taux d'imposition des sociétés à 30% (au lieu de 35%). (www.leganews.cd)

Tableau III. Evaluation des indicateurs du climat des affaires par le DB en 2020

Indicateurs	DB 2020 Classement	DB 2020 Score	DB 2019 Score	Point
Global	183	36,2	35,2	+ 1
Création d'entreprise	54	91,6	90,2	+ 1,4
Obtention d'un permis de construire	144	59,5	53,0	+ 6,5
Raccordement à l'électricité	177	34,7	34,7	-
Transfert de propriété	159	46,6	46,3	+ 0,3
Obtention de prêts	152	30,0	30,0	-
Protection des investisseurs minoritaires	176	22,0	22,0	-
Paiements des taxes et impôts	180	40,9	39,4	+ 1,5
Commerce transfrontalier	187	3,5	3,5	-
Exécution des contrats	178	33,3	33,3	-
Règlement de l'insolvabilité	168	0,0	0,0	-

Comme l'indique le tableau ci-dessus, trois indicateurs seulement ont tenté de s'améliorer sur les dix retenus par le Doing Business, soit 30%. Il s'agit de la création d'entreprise, de l'obtention d'un permis de construire et du paiement des impôts et taxes, notamment l'impôt sur les sociétés qui devient à 30%. Ceci témoigne avec force que le climat des affaires en RDC ne facilite pas le développement des entreprises en particulier et, par conséquent, celui du pays en général. Plusieurs facteurs (pesanteurs négatives) font que le

climat des affaires ne soit pas incitatif pour attirer plus d'investisseurs comme souligné à l'analyse de la situation générale suivante.

Tableau IV. Analyse de l'environnement des entreprises en RDC

	Environnement externe	Environnement interne
Aspects matériels	<p>PESTEL = Caractéristiques :</p> <p><i>Politico-juridiques :</i> L'instabilité du système politico-juridique en RDC est un facteur important qui ne facilite pas le développement des entreprises. Avec une justice instrumentalisée et dépendante, aucune sécurité juridique et judiciaire n'est rassurante. L'existence d'un cadre juridique promouvant le respect des droits humains, la justice sociale, la protection des personnes et des biens, assorti d'un système judiciaire indépendant et apte à en assurer l'application cohérente et uniforme est la caractéristique d'un régime de droit. Cela participe à l'assainissement du cadre juridique des activités économiques d'un pays (Lodonou, 2012). Elle constitue également un prérequis au développement du secteur privé, à l'attraction de l'investissement national et étranger, à l'intégration du pays dans l'économie mondiale et, in fine, à l'amorce du développement durable. Le niveau élevé de corruption est observé dans tous les secteurs de la vie, surtout dans l'administration publique.</p> <p><i>Economiques :</i> A part le taux de croissance économique estimé à 6,1% en 2022, les autres facteurs d'influence économiques sont défavorables. Le taux de chômage est élevé avec un haut niveau de pauvreté. C'est grâce aux exportations minières que la balance courante s'est améliorée. Le déficit de la balance courante est passé de 2,2% du PIB en 2020 à 1,0% en 2021. Il faut dire que seul le secteur minier reste le principal moteur de la croissance. Le taux d'inflation s'est établi à 12,9% en 2022. Le taux d'intérêt est élevé avec une monnaie instable. Bref, le climat général des affaires n'est pas favorable comme nous l'avons démontré ci-haut au regard même du classement par Doing Business. L'économie congolaise reste vulnérable aux fluctuations des prix des produits de base et aux performances de ses principaux partenaires commerciaux, l'exposant ainsi aux perturbations liées aux conflits géopolitiques. Le secteur industriel connaît de sérieux problèmes et il n'existe pas de grandes entreprises de transformation.</p> <p><i>Sociologiques :</i> La RDC se classe au 164^{ème} rang sur 174 pays selon l'indice de capital humain 2020, conséquence de décennies de conflits, de fragilité et de développement contrarié. L'indice de capital humain de la RDC s'établit à 0,37, en-dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,40). Cela signifie qu'un enfant congolais né aujourd'hui ne peut espérer réaliser que 37 % de son potentiel, par rapport à ce qui aurait été possible s'il avait bénéficié d'une scolarité complète et de qualité, et de conditions de santé optimales. Le taux de retard de croissance en RDC (42 % des enfants de moins de cinq ans) est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne et la malnutrition est la cause sous-jacente de près de la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans. En raison d'un taux de mariages précoces et d'un taux de fécondité très élevés, le nombre d'enfants courant d'un retard de croissance a augmenté de 1,5 million. La RDC est classée parmi les pays les plus pauvres du monde. Avec une population, majoritairement jeune, de plus de 100.000.000 d'habitants, le revenu moyen par personne est très faible, moins de 2\$ par jour et par personne. Beaucoup de jeunes quittent le pays</p>	<p>Chaque entreprise poursuit l'atteinte de ses objectifs en mettant en œuvre des stratégies appropriées. En RD Congo, les entreprises existantes ont adopté des structures organisationnelles adaptées à leurs missions avec un mode de gestion susceptible de conserver leur compétitivité. Certaines d'entre elles fabriquent quelques produits (de moindre qualité) pour la consommation. Il faut souligner l'importance des importations d'un grand nombre de produits.</p>

	<p>pour chercher le bien-être à l'étranger. Le taux de scolarisation (surtout des filles) a augmenté ces dernières années avec la gratuité de l'enseignement primaire. Cependant, la qualité de l'éducation est extrêmement faible et la plupart des enfants de 10 ans sont en situation de pauvreté des apprentissages, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas lire et comprendre un texte simple. La RDC est un Etat laïc mais, on assiste à une prolifération des églises de réveil suite à la pauvreté et à la misère. Malgré cela, la majorité de la population est Catholique. La RDC subit toujours l'une des crises humanitaires les plus complexes et prolongées au monde, exacerbée par des épidémies récurrentes : choléra, rougeole, Ebola et, plus récemment, Covid-19.</p> <p>Technologiques : Il faut noter ici que la RDC n'a pas encore investi significativement dans la Recherche et Développement. Des réformes sont entamées depuis quelques années au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire avec le basculement vers le système LMD pour la formation de qualité malgré les difficultés concernant la mise en application de ce système. Le pays accuse un retard par rapport aux nouvelles technologies et innovations.</p> <p>Ecologiques : La RDC se bat pour la protection de l'environnement avec une législation encourageante au vu de ses capacités reconnues à travers le monde. Les conflits armés et ethniques sont défavorables car les auteurs se lancent à une exploitation déplorable contribuant à la dégradation de l'environnement. Les entreprises qui ont des activités d'exploitation sont soumises à une réglementation pour la protection de l'environnement et de la nature, la promotion des énergies renouvelables et ainsi éviter les dégâts que le mode de production industrielle et le modèle de consommation de masse ont infligé à la planète Terre causant des dangers énormes. Le recyclage des déchets et l'influence du mouvement écologique sont au cœur des efforts du gouvernement.</p> <p>Légales : L'ensemble de législation et réglementation applicable aux entreprises méritent une attention particulière. Malgré les textes légaux existants, leur application est souvent favorable aux étrangers qu'aux entrepreneurs autochtones. Le niveau de corruption est tellement élevé que la réglementation en la matière n'a aucune chance de produire ses effets. La multiplicité des impôts et taxes est défavorable pour les investisseurs. La TVA qui devait contribuer à l'augmentation sensible des recettes fiscales est loin de d'atteindre ses objectifs. Les opérateurs économiques qui évoluent dans le secteur informel et non pris en compte par l'Etat sont plus nombreux que ceux qui contribuent effectivement. C'est pour cette raison que la minorité supporte tout en payant plusieurs fois. D'après Mabiala (2022), le tableau fiscal indique moins de 300.000 contribuables répertoriés pour les impôts directs et moins de 10.000 y sont assujettis à la fiscalité indirecte par la TVA sur une population fiscale pouvant être estimée à plus d'1.000.000 de contribuables. L'investissement en prend le coup et partant, le climat des affaires. Face à ce désarroi et pour subsister, les contribuables sont poussés à la fraude fiscale.</p>	
Aspects humains	Les entreprises implantées en RDC font face à une clientèle importante. La majorité d'entre elles évolue dans l'informel et le petit commerce gagne de la place. L'intervention du secteur bancaire pour le financement de leurs activités est très limitée et les pouvoirs publics n'ont pas encore réussi à mettre sur pied des mécanismes d'accompagnement favorables.	Une étroite collaboration s'observe entre les différentes parties prenantes pour la bonne conduite des opérations.

	Les syndicats et les ONG existent et tentent toujours de chercher des solutions favorables pour le bon fonctionnement des entreprises.	
--	--	--

Source : Nos recherches

Après cette analyse de l'environnement général, nous procédons, dans les lignes suivantes, à l'analyse de l'environnement spécifique des entreprises en RDC à partir de la matrice d'analyse SWOT.

Tableau V. Matrice d'analyse SWOT en RDC

	ASPECTS POSITIFS (pour la réalisation des objectifs)	ASPECTS NEGATIFS (pour la réalisation des objectifs)
Eléments d'origine interne = ORGANISATION	STRENGTHS (S) (FORCES) Les forces des entreprises résident dans leur capacité à mettre en œuvre un système de bonne gouvernance d'entreprise et à adopter des stratégies qui permettent d'atteindre les objectifs préalablement définis.	WEAKESSES (W) (FAIBLESSES) Les faiblesses des entreprises en RDC sont liées à l'absence de certaines compétences importantes, c'est-à-dire toutes les capacités qu'elles manquent pour atteindre leurs objectifs. Une des faiblesses remarquables est le fait de se lancer dans la corruption et la malversation financière et le manque des compétences.
Eléments d'origine externe = ENVIRONNEMENT	OPPORTUNITIES (O) (OPPORTUNITES) Les opportunités que la RDC offre aux entreprises et aux nouveaux investisseurs sont, entre autres : -la mise en application du nouveau Code Minier et celui du secteur des hydrocarbures ; -les nouvelles dispositions prises concernant l'assouplissement des formalités et procédure quant à la création d'entreprise, l'obtention d'un permis de construire et la réduction de l'impôt sur les sociétés qui devient à 30% ; -l'existence des ressources naturelles abondantes ; -la mise en place d'un CPCAï pour l'amélioration continue du climat des affaires ; -une situation démographique favorable avec une population de plus de 100.000.000 d'habitants constituée de la majorité des jeunes.	THREATS (T) (MENACES) Au nombre des facteurs qui ne favorisent pas le développement des entreprises et n'attirent pas les investisseurs, nous pouvons citer : -les caractéristiques politico-juridiques déficitaires : L'instabilité politique et l'insécurité entretenue par les conflits de tout genre avec l'absence d'une justice équitable et indépendante ; -le Manque des dispositifs adéquats d'accompagnement et de protection des investisseurs ; -un système fiscal obsolète et non adapté aux réalités du pays avec une multiplicité d'impôts et taxes ; -La corruption ; -le retard technologique ; -l'instabilité de la monnaie nationale et un système de financement bancaire non significatif ; -la vulnérabilité de l'économie congolaise face aux fluctuations des prix des produits de base et aux performances de ses principaux partenaires commerciaux, l'exposant ainsi aux perturbations liées aux conflits géopolitiques ; Un climat des affaires défavorable.

Source : Nos recherches

Cette analyse de la situation générale du climat des affaires en RD Congo à travers l'analyse PESTEL et la matrice d'analyse SWOT met fin à cette rédaction. La partie suivante est consacrée à la conclusion de la recherche.

CONCLUSION

La promotion d'un secteur privé dynamique par l'amélioration du climat des affaires est l'un des principaux piliers du développement économique d'un pays. Les entreprises implantées en RD Congo, particulièrement les PME, font face à d'importantes contraintes : une forte présence de l'Etat dans l'économie, un accès limité au financement, une main d'œuvre locale ayant des compétences limitées, la prévalence de la corruption, des services aux entreprises limités à une bureaucratie peu efficace. Face à toutes ces conditions, les entreprises éprouvent d'énormes difficultés pour se développer. Le Gouvernement de la RD Congo a pris

conscience de tous ces défis et a commencé à chercher des réponses positives en adoptant une série des réformes par la création d'un CPCAI pour tenter d'améliorer le climat des affaires qui serait incitatif pour les investisseurs. Malgré cela, le climat des affaires reste encore défavorable en RDC et est loin d'inciter les investisseurs. Le défi majeur pour les investisseurs dans ces domaines concerne les caractéristiques politico-juridiques du pays : l'insécurité due aux différents conflits, une justice non indépendante et non équitable, le niveau élevé de corruption, ...

Selon le dernier rapport Doing Business publié (17^{ème} édition), rapport doing business 2020, la RDC occupe la 49^{ème} place au niveau africain et 183^{ème} place au niveau international. Le pays a simplifié la création d'entreprises en réduisant les frais de construction en société ; la sureté des permis de construire a été améliorée en exigeant que les professionnels en charge de la révision des plans et les inspections soient des membres du nouvel ordre national des ingénieurs, et en introduisant une législation mettant en œuvre inspections pendant la construction. La RDC a aussi baissé le taux d'imposition des sociétés à 30% (au lieu de 35%). L'amélioration du climat des affaires étant un processus et non une action ponctuelle, le gouvernement a entamé une série des réformes pour aboutir à une situation favorable. La lutte effective contre la corruption, les efforts pour une justice équitable et indépendante, la stabilité de la situation politique et l'amélioration de la situation socio-économique restent les éléments importants pour l'amélioration du climat des affaires.

BIBLIOGRAPHIE

- AYYAGARI, M., DEMIRGÜC-KUNT, A., et MAKSIMOVIC, V. (2008). How important are financing constraints ? The role of finance in the business environment. *The World Bank economic review*, 22(3), 483-516.
- BANQUE MONDIALE : *Pratique des affaires en 2006 – créer des emplois*, Washington, 2006
- BIT : *Environnement de l'Entreprise, droit du travail et micro et petites entreprises*, Conférence Internationale du Travail, 297^{ème} session, Genève, novembre 2006
- CARLIN, W., et SEABRIGHT, P. (2008). Apportez-moi un rayon de soleil : Quelles parties du climat des affaires les politiques publiques devraient-elles essayer de corriger ? in *Revue d'économie du développement*, 16(4), 31- 87.
- EL MOUTAOUIL A., et ZAROUAL, F., Climat des affaires et compétitivité des entreprises marocaines : Analyse comparative sur la base des résultats de Doing Business 2020 et de l'enquête HCP de 2019, in *Revue « Repères et Perspectives Economiques »*, Vol. 5/N°1/mars 2021).
- ESCRIBANO, A., et GUASCH, J. L. (2005). *Assessing the impact of the investment climate on productivity using firm-level data : Methodology and the cases of Guatemala, Honduras, and Nicaragua* ; The World Bank.
- GAMELA NGINU, O. (2022). *Notes de cours de l'Environnement de l'Entreprise*, UNIKIN, FASEG, DEA.
- GOLUBEVA, O. (2017). Does Perceptions of Business Climate Differ Between Foreign and Local Investors ? A Firm-level Study of Transition Economies in Eastern Europe and Central Asia. *Applied Economics and Finance*, 4(2), 113-128.
- LODONOU KUAMI G. (2012). Contribution de la justice à l'amélioration du climat des affaires, in *Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA)*, Dakar.
- MABIALA, L. (2022). *Traité de Fiscalité : de la fiscalité générale à la fiscalité d'exception*, éd. CRIGED.
- WEAVER, K. M., LIGUORI, E. W., et VOZIKIS, G. S. (2011). Entrepreneur Business Climate for Perceptions : Developing a Measure and Testing a Model. *The Journal of Applied Business and Economics*, 12(1), 95-104
- WORLD BANK. (2005). *World Development Report 2005 : A Better Investment Climate for Everyone*. The World Bank.
- WORLD BANK. (2020). *Doing Business 2020. Comparing Business Regulation in 190 Economies* Washington, DC.